



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maintien

Question au Gouvernement n° 2606

Texte de la question

MANIFESTATIONS CONTRE LE CPE

M. le président. La parole est à M. Louis Cosyns, pour le groupe UMP.

M. Louis Cosyns. Monsieur le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, depuis le début des manifestations contre le CPE, vous avez donné des consignes de sang-froid aux représentants des forces de l'ordre.

M. Patrick Roy. Et le CPE ?

M. Louis Cosyns. Vous avez demandé que le droit à manifester dans le calme soit garanti, et réclamé que la plus grande sévérité soit réservée aux casseurs.

La multiplication des manifestations, ces derniers jours, et les violences qui se produisent après la dissolution des cortèges font peser des risques accrus.

M. Maxime Gremetz et M. Michel Vergnier. D'où viennent-ils, les casseurs ?

M. Louis Cosyns. Sur tous les bancs de cette assemblée, nous déplorons le drame qui a frappé M. Cyril Ferez, représentant du syndicat SUD. (*" La faute à qui ? sur plusieurs bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains."*)

Pouvez-vous nous donner, monsieur le ministre, les premiers éléments des enquêtes qui ont été diligentées ? (*" Allô, allô ! " sur plusieurs bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains."*)

Et, plus largement, pouvez-vous faire le bilan des blessés au cours des épisodes violents qui ont eu lieu à la fin des manifestations ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire.

M. Nicolas Sarkozy, *ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire*. Monsieur le député, à cet instant où Cyril Ferez est à l'hôpital, le Gouvernement, comme chacun d'entre vous ici, pense à lui, à sa famille, et forme des vœux pour sa santé.

Une double enquête, administrative et judiciaire, a été engagée. Elle permettra à chacun de connaître toute la vérité. Nous la devons à Cyril Ferez et à ses proches, nous la devons aussi à son syndicat et au pays tout entier. Rien ne sera caché et chacun pourra alors juger des responsabilités en jeu. Avant cela, tout propos de nature définitive serait insultant, soit envers la victime, soit envers les forces de l'ordre qui sont en droit d'être respectées. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

En tant que ministre de l'intérieur, je dois garantir l'ordre public. Je le ferai, et les casseurs ne doivent s'attendre à aucune faiblesse de notre part. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Le spectacle donné par un certain nombre de voyous qui polluent des manifestations, qui cassent, qui démolissent et qui s'en prennent à des fonctionnaires de police ou à des militaires de la gendarmerie est proprement scandaleux !

M. Jean-Pierre Balligand et M. Patrick Lemasle. Que pensez-vous du CPE ?

M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. Les coupables seront poursuivis, interpellés, livrés à la justice et, je le souhaite, condamnés sévèrement. Il faut faire des exemples pour dissuader ceux qui auraient envie de les imiter.

Je voudrais également rendre hommage au sang-froid des forces de l'ordre. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Je suis certain que, sur tous les bancs de cette

assemblée, vous y associerez les 309 blessés, qui n'ont fait que leur devoir. Ce n'est pas parce qu'on porte un uniforme qu'on mérite moins de solidarité que les autres quand on est à l'hôpital. Les hommes sont égaux (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*), les victimes aussi. Les forces de l'ordre font leur travail, et tout gouvernement, quel qu'il soit, est heureux de pouvoir compter sur des forces républicaines.

M. François Hollande. Quelle démagogie !

M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. Ce n'est pas de la démagogie ("*Mais si !*" *sur plusieurs bancs du groupe socialiste*), c'est du respect ! Vous devriez vous souvenir que vous avez eu la responsabilité de ces fonctionnaires et que vous l'aurez peut-être demain. (*Huées sur les bancs du groupe socialiste.*) Ils apprécieront !

Enfin, j'ai demandé aux forces de l'ordre d'être exemplaires par la proportionnalité de leur réaction et de faire preuve de responsabilité. S'ils ont à arrêter les casseurs, ils doivent aussi protéger les plus jeunes des manifestants. J'appelle chacun au sens de la responsabilité, au calme et à la pondération. ("*Vous d'abord !*" *sur les bancs du groupe socialiste.*) C'est vrai pour chacun d'entre nous. Je dois à la vérité de dire, monsieur le premier secrétaire du parti socialiste, que nous devons tous appeler à la modération.

M. François Hollande. Nous le faisons !

M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. Certains de ceux qui sont aujourd'hui dans la rue sont très jeunes, et cela devrait être un motif d'inquiétude pour chacun d'entre nous. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Louis Cosyns](#)

Circonscription : Cher (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2606

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mars 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 mars 2006